

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 24

Artikel: Faites comme moi
Autor: Flochot, Félici / Rasoar, Pierre / D., Amélie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mais non, grossière erreur, ce n'est point cet homme-là, c'est au contraire le génie protecteur des hautes et splendides régions qui font la beauté incomparable de notre patrie, le génie de la montagne, qui vient souhaiter la bienvenue au Club alpin et le féliciter de la noble tâche qu'il poursuit.

Ses paroles sont éloquentes et sa voix harmonieuse captive dès le début tous les assistants, à l'exception d'un groupe fort loquace et préférant les attractions d'un copieux pique-nique à tout ce qu'il peut y avoir de poésie et de saveur alpestre dans le discours du génie de la montagne, qui nous a dit avec Tschudi :

« Le Club alpin suisse est né de l'amour de la patrie suisse. Ce n'est pas seulement la plaine, où bruissent nos fleuves et nos rivières, où l'on voit onduler les champs de blé ; ce ne sont pas seulement nos belles vallées et les pitons des basses montagnes, avec leur vue magnifique que nous voulons considérer comme à nous. Aucune partie de notre cher berceau, de notre grande nature, ne doit nous rester étrangère.

» Les essais, les entreprises hasardeuses et les cris de joie de ses enfants en scrutent les recoins les plus cachés, les cimes les plus vertigineuses. Leur pied hardi parvient à travers d'affreux glaciers, à travers des cols inconnus, jusqu'à des sommités vierges de pas humains ; et voilà de nouveau un coin de la terre de notre patrie conquis à la science et à notre amour !

» O pays, digne de toute admiration ! avec quelle irrésistible puissance tu enchaines les coeurs de tes enfants ! avec quel désir insurmontable et courageux nous voulons te posséder, te comprendre *tout entier* ! Chaque excursion dans tes labyrinthes est un nouveau triomphe de notre admiration et de notre orgueil sur tes beautés ineffables ! »

Bientôt les cheveux et la longue barbe du vieillard tombent ; et à l'imitation de Faust, rajeuni et transformé sous le coup d'une baguette magique, le génie de la montagne ne se montre plus que sous la figure jeune et souriante d'un de nos professeurs, qui avait bien voulu apporter dans cette réunion d'amis son aimable et gracieux concours.

Puis les jeux, les distractions de tout genre s'organisent et bientôt le tir au Flobert, les Fléchettes et la danse au coin du bois rivalisent de joie et d'entrain.

Le retour, comme bien on pense, a été fort gai, et tous de se serrer mutuellement la main, à l'arrivée en gare, en se disant :

— Eh bien, à une autre fois !

— Aloot.. mais un départ plus matal, n'est-ce pas ?

L. M.

Faites comme moi.

Chacun sait que les lettres sont dans le marasme, cela ne nourrit pas son homme ; il y a excès de production, pléthore d'écrivains, surabondance de romans, de poésies, de nouvelles, d'où grande difficulté d'écouler les produits de la pensée, qui moisissent misérablement dans les sous-sols humides des éditeurs. La littérature traverse une crise sans fin. Les hommes de lettres n'ont pas comme les maçons, les vidangeurs, la suprême ressource de se mettre en grève, on peut se passer d'eux. Lorsque les croque-morts, les garçons coiffeurs, les nourrices menacent de cesser tout travail, le gouvernement, les municipalités, les patrons, le public, s'inquiètent ; s'ils passent de la menace au fait, aussitôt députés et conseillers municipaux les réunissent, leur font des promesses affriolantes qu'ils ne tiennent jamais, c'est vrai ; les patrons les cajolent, je ne dis pas cela seulement pour les nourrices ; le public les soutient et les ministres déplacent des régiments pour les protéger. Quand les cochers d'omnibus déposèrent en chœur leurs fouets et résolurent de ne plus écraser les piétons, ce fut comme une calamité publique ; les passants, pris d'un beau zèle, dételèrent les chevaux des faux frères qui voulaient écraser quand même. Que nos plus grands écrivains se mettent en grève, que MM. Daudet, Zola, Richepin, Coppée, etc., cessent d'écrire, personne ne bougera ; que d'autres, que je ne nommerai pas, les imitent, nul ne s'en plaindra, au contraire.

Tout cela est triste, bien triste.

« L'homme ne vit pas seulement de pain, » dit l'Ecriture. Hélas ! je crains bien que si. Pour vivre, l'écrivain doit se livrer à une occupation quelconque ; j'ai conçu une idée lumineuse, j'ai trouvé le moyen de faire fortune et d'enrichir mes concitoyens.

J'ai publié l'annonce suivante dans les journaux :

« J'offre à chacun le moyen certain et rapide de faire fortune contre envoi d'un mandat-poste de cinq francs. Se presser. Ecr. X. Z. bur. 15, Paris. »

Il m'est arrivé aussitôt des lettres de toutes les parties du monde. Réussite complète ; je posséderai sur mes vieux jours une maison de campagne à Chatou ou à Asnières, absolument comme un épicier.

Ces lettres sont très curieuses, en voici quelques-unes :

« paris.

» Mocieu.

» Je cui dans la daiche ait vote anonce ma re mi du bome dan le queur. Ci cait vrai queu vou avai trouvai leu moillien de fere fortune, vou aite un grant ôme queu je vou bai niré toute ma vi. J'ai rai u ni a grand paine cin fran que je vou senvoi.

» Raiponce de cuite et recevai les re mère ciment anti ci pet de vote dévoué

» Félici FLOCHOT

» dite Pichenète.

» rue de la fi délit té, 59, »

« Barbançon-les-Choux.

» Monsieur,

» En lisant mon journal, ce matin, j'ai été frappé de votre offre. Grand partisan du progrès, j'estime qu'il faut encourager les novateurs, dût-on trouver l'insuccès au bout de la route. Votre idée est peut-être géniale ; c'est aux hommes intelligents à vous donner les moyens de la répandre. Développez-la moi dans tous ses détails, je m'appliquerai à la faire réussir.

» Vous trouverez ci-inclus un mandat de cinq francs avec lequel je vous prie d'agrérer l'expression de ma considération la plus distinguée.

» Pierre RASOAR.

» Membre correspondant de l'Académie vinicole et littéraire de Saint-Pourçain. »

* * *
» Orléans

» Monsieur,

» Je suis mariée et je vous écris en cachette de mon tyran, un pingre qui me refuse de l'argent sous prétexte d'économie et qui prétend que mes toilettes le ruinent, comme si une femme pouvait se passer de s'habiller. Vous offrez un moyen rapide de faire fortune ; pourrai-je l'employer à l'insu de mon mari ? Si cela est, quelle admirable découverte ! Le jour où la femme pourra se passer de l'homme, elle sera bien heureuse.

» Je vous envoie cinq francs en timbres-poste.

» votre reconnaissante

» Amélie D.

» Répondez-moi poste restante. »

* * *
» Paris.

» Monsieur,

» Je suis un pauvre diable d'employé sans travail ; j'ai une femme et quatre enfants qui pleurent toute la journée en me demandant du pain. Comme le noyé qui cherche à se ratrapper à toutes les branches, je m'adresse à vous. Par quel effort surhumain ai-je pu me procurer les cinq francs que vous exigez ? je ne vous le dirai pas. Qui que vous soyez, je mets ma confiance en vous ; ne me trompez pas, ce serait un crime.

» Répondez-moi tout de suite.

» Aristide MONET. »

A celui-là, j'ai renvoyé les cinq francs plus un louis, non pas que mon système ne soit pas bon, mais il exige dans l'application une certaine indépendance d'esprit dont je crois ce brave homme incapable.

* * *
» Marseille.

» Mon cer,

» Zai lu vote réclame, mais comme ze suis de Marseille, on ne me met pas dedans facilement ; ze flaire un pièze. Si vous avez vraiment trouvé le moyen de faire fortune, indiquez-le moi ; s'il est bon, aussi vrai que Notre-Dame de la Garde protéze Marseille, ze vous enverrai cinque francs. Que la Cannebière s'écroule si ze mens !

» Si vous n'êtes qu'un blagueur, vous ne ferez pas d'affaires avec les Marseillais.

» Marius CANIVET.

» rue Saint-Ferréol. »

* * *
» Château-tiéri.

» Mon chère môtieu.

» Mon épouse et moi avon pri en note

votre anonce et apret nous étre consuleté, care nous ne feson rien lun san laute, nous nous some décidé a vous envoillé un manda de cin fran tiré sur la poste. Nous some pret a essayé votre invacion et voulon bien faire fortune pour cent sou. Nous some dans le commerce de la charcuterie et pas mal adroit et maime tré renomé pourre notre cochonerie et la bône fason de not bou dain.

» Dans le cas ou nous ne réussirion pas, nous conton sure votre bône foi pourre nous rendre les cent sou don nous gardon le reçu.

» Antonin PATROUILLET
» Charcuitié »

Je vous fais grâce des autres lettres et veux vous divulguer mon secret. Je tue la poule aux œufs d'or, mais tant pis !

A tous j'ai répondu :

« Faites comme moi. »

Eugène FOURRIER.

Onna pernetta rusâte.

Quand lo Louis à Sergent s'est mariâ, tsacon sè desai que sarai behirâo ein ménadzo, kâ po on boun'einfant, c'étaï on boun'einfant, et la Poline avoué quoi si étai mailli lo cou, étai 'na dzaintia felhie assebin, qu'avai éta reluquâe pè bin dâi valets ; et coumeint n'étiont pas avoué rein ni l'on, ni l'autro, y'ein a bin qu'ariont volliu étré à lão pliaice.

Portant cauquìe temps aprés la noce, lâi eut dâo petit grabudoz pè l'hotô, que n'étai pas la fauta à Louis, que fasâi tot cein que poiè po férè pliési à sa fenna; mà oï bin dè la Poline que boudâvè po rein, que cein fasâi gaillâ dè peina âo pourro Louis que ne compregnâi pas coumeint la poiè eingrindzi.

On dzo que la Poline avai sa pe granta amia ein vesita, et que le sè racontâvont lão z'afférès, l'amia que savai que y'avai dâi petitès brouillès eintrè leu, et que sè peinsâvè que lo Louis étai petetrè on bocon bordon et potu, fâ à la Poline :

— Adon, paraît que Louis n'est pas adé tant bon por tè, du que vo vo tsecagni dinsè ?

— Oh que chà que l'est bon, et que sarai molési d'ein trovâ on pe bon.

— Et porquìe vo tsermailli-vo ?

— Eh bin, tè vé derè. Ne pâo pas souffri que lo boudéyo, et se lo fê, n'est pas dè bon ; mà ti lè iadzo que fê état d'être grindze, ye m'atsitè oquìe dè galé po mè férè pliési, et po reférè la pé. Ora, compeinds-tou ?

Le premier dompteur.

A l'occasion de l'arrivée à Lausanne de la grande et belle ménagerie Pianet, nous intéresserons sans doute nos lecteurs par les curieux détails qu'on va lire, et que nous glanons dans la *Chronique de Bernadille* :

« Le fameux dompteur Martin, mort en 1882, en Hollande, pays natal de sa mère, où il s'était retiré, avait été le véritable créateur de sa profession. On

peut dire que le métier de dompteur date de lui. C'est le 3 décembre 1829 qu'il se montra pour la première fois à Paris.

Né à Marseille le 10 janvier 1793, d'un fabricant de parfumerie et de pâtes alimentaires, le futur dompteur avait commencé par être matelot ou soldat, puis, après avoir parcouru l'Allemagne et la Hollande dans la troupe équestre de Blondin, peut-être le père ou l'aïeul du fameux acrobate, il avait monté un cirque à ses frais, s'était ruiné, ce qui ne devait pas être bien difficile, et, séduit par les beaux yeux de Mlle Van Aken, copropriétaire d'une ménagerie ambulante, avait, pour conquérir sa main, pénétré audacieusement dans la cage du tigre, comme ce chevalier dont Brantôme a conté l'histoire, qui s'en fut ramasser le gant de sa dame dans la fosse aux lions.

A Paris, Martin alla s'installer sur le boulevard Bonne-Nouvelle. Sa ménagerie, outre des boas et un certain nombre d'animaux inoffensifs, comprenait des lions des deux sexes, Néron, Cobourg, Fanny, Carlotta. un ours brun, une hyène et le magnifique tigre royal Atyr. Le dompteur avait pour armes une lance de bois et un fouet. Nous ne décririons pas ses exercices : il est aisément de s'en rendre compte. Il les accomplissait, dit-on, avec une aisance et une audace extraordinaires. On n'était pas blasé en ce temps-là, et le succès fut prodigieux. Les journaux retentirent du nom de Martin, les poètes le chantèrent ; son portrait parut à toutes les vitrines des marchands de nouveautés : on fit des pièces sur lui et pour lui. Chaque soir la foule s'écrasait à sa porte. Le favori du public était le jeune lion Cobourg, dont les espiègleries, d'une grâce formidable et d'une gentillesse effrayante, charmaient comme celles d'un épagneul antédiluvien. Cobourg était né en cage et avait été nourri par une chienne ; il mourut, le noble animal, pour avoir, en se jouant, avalé une pantoufle dans l'appartement où on le laissait folâtrer à l'aise.

Parmi ses spectateurs les plus assidus, Martin comptait le duc de Brunswick, qui était venu le rejoindre à Paris, après lui avoir fait bon accueil dans sa capitale. Il conquit bien vite aussi la protection de la duchesse de Berry, qui s'intéressa à son projet de Zoorama et le nomma inspecteur honoraire de sa ménagerie de Rosny. Il était en train de solliciter le titre pompeux de *zoogymnaste breveté de Son Altesse Royale*, et il venait d'arborer les armes de la duchesse au-dessus de sa porte quand éclata la révolution de Juillet. Martin commença par s'arracher les cheveux, puis il se hâta d'acheter un drapeau tricolore, qu'il cloua par-dessus les compromettantes

armoiries. Et comme les esprits s'étaient tournés ailleurs et que les recettes baissaient, il adressa à ses frères d'armes de la garde nationale des billets patriotiques à prix réduit.

La vogue lui revint avec les *Lyons de Mysore*, pièce en trois actes et sept tableaux, jouée pour la première fois le 21 avril 1831. Il s'étaient mis quatre, — Adolphe Franconi, François Nezel et Villemot, — pour confectionner ce drame semé de chasse au tigre et de combats contre des boas constrictors, où Martin jouait le rôle d'un paria persécuté par un rajah, et où au tableau final, condamné à être jeté aux bêtes, il combattait contre un lion en costume de gladiateur.

Martin avait vendu sa ménagerie et pris sa retraite depuis 1836. Mais avant d'aller planter ses choux en Hollande, il avait été nommé directeur du Jardin zoologique de Rotterdam. Là au moins il se retrouverait en famille.

Aujourd'hui, nous sommes blasés sur le métier de dompteur. Les exercices dans les cages des fauves sont devenus un lieu commun ; on voit cela dans les foires pour deux sous.

Et cependant est-il rien qui donne mieux l'idée de la supériorité de l'homme ; qui nous montre mieux en lui le roi de la nature ; qui fasse mieux éclater la victoire de l'âme sur la matière, de la force morale sur la force physique ? Telle est la philosophie de ce spectacle ; mais les dompteurs n'y songent guère, ni les spectateurs non plus. »

Comment on devient clown.

Le *Journal des Débats*, parlant du clown Footit, que les Parisiens applaudissent en foule, chaque soir, au Cirque, donne sur la manière dont on forme les clowns les curieux détails qui suivent :

« La plupart des clowns sont clowns « de naissance. » La profession se transmet de père en fils. L'enfant, tout jeune, court dans le cirque, s'exerce à marcher sur les mains, à se courber en arrière pour toucher la terre ; il s'habitue au vertige, en faisant le sommet de la « pyramide humaine, » etc. Et, à ce propos, une rectification est nécessaire. Une légende veut que l'enfant, dès le berceau, soit soumis à un entraînement, à des malaxations ayant pour but de l'assouplir, de lui désarticuler les membres, en un mot, pour citer un terme du métier, d'en faire un désossé. Il n'en est rien, paraît-il. Néanmoins, un certain nombre d'enfants, — nous attirons sur ce fait l'attention de la Société protectrice de l'enfance, — destinés à la piste, se livrent, dès cinq ou six ans, aux charmes du saut périlleux et n'ignorent aucun des mystères du grand écart. Le corps, à cet âge, n'est pas assez solide